



Obstruction d'information sur l'état de santé d'un parent

Par **tina_old**, le **28/07/2007** à **08:20**

mon frère handicapé tétraplégique est rentré à l'hôpital de purpan (toulouse) en urgence et mis dans le coma artificiel pendant 15 jours avant de décéder.
Les employés de mon frère qui avait accès à la maison n'ont informé la famille que 24 h après le décès.
Ont-ils commis une faute vis à vis de nous ?
et dans ce cas quel est notre recours (compte tenu que la maison a été mise sous scellé après son décès).

Par **ly31**, le **16/08/2007** à **00:05**

Bonsoir,

C'est l'hôpital qui doit prévenir la famille en cas de décès !!

Bon courage

ly31